



# la Ville investit pour le cadre de vie

INFO TRAVAUX FÉVRIER 2023

La Ville possède un patrimoine arboré exceptionnel de 35 000 arbres dont 17 000 en alignement sont répartis sur 186 kilomètres de voies. L'élagage permet d'adapter la forme des arbres aux contraintes qui l'entourent : façades des propriétés, éclairage public...

Cette opération a pour but de limiter le volume des arbres tout en assurant leur aspect esthétique. L'élagage doit se faire dans le respect des exigences vitales des arbres et de la période de nidification. C'est pourquoi la Ville a fait le choix d'intervenir pendant la période d'octobre à mars.

À Saint-Maur, il existe 2 grands types d'élagage.

- Le **port libre** qui reprend la forme naturelle des arbres et que l'on trouve principalement sur les quais et les berges.
- Le **port architecturé** ou plateau-rideau qui consiste à tailler l'arbre de manière géométrique et que l'on retrouve essentiellement le long des grandes avenues.

## ➤ Localisation

Avenue de Plaisance

## ➤ Les travaux comprennent

- Élagage de 68 platanes en port architecturé

## ➤ Stationnement

Le stationnement et la circulation seront interdits et considérés comme gênants selon les besoins et l'avancement du chantier.

## ➤ Période des travaux

8 au 16 février 2023

## ➤ Montant des travaux

4 080 € TTC

